

Recrutement contractuel au titre du handicap sur le fondement de l'article L352-4CGFP

Intitulé du poste		Assistant de service social (H/F)
Description du poste	Cadre général	<p>Décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat.</p> <p>Circulaire n° 2017-055 du 22-3-2017 relative aux missions du service social en faveur des élèves ;</p> <p>Répertoire des métiers (REME) – Code fiche SS004 – Ministère Education Nationale.</p>
	Missions	<p>Contribuer à la prévention des difficultés sociales, en assurer le traitement et le suivi par des actions individuelles et collectives d'écoute, d'évaluation, d'aide et de médiation, auprès des élèves afin de favoriser leur réussite individuelle et sociale, et ainsi, concourir au service public de l'éducation.</p>
	Compétences attendues	<p>Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> -Intervention sociale d'aide à la personne ou d'intérêt collectif -Cadre légal et déontologique -Sociologie et psychologie -Politiques sociales et action sociale -Connaissances juridiques générales -Système éducatif et ses enjeux -Environnement socio-économique -Mode de fonctionnement des administrations publiques. <p>Compétences opérationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> -Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision -Apporter des réponses à des besoins spécifiques -Assurer une médiation -Développer l'expertise sociale -Piloter un projet -Travailler en équipe -Assurer une veille -Initier et conduire des partenariats. <p>Compétences comportementales</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sens de l'initiative -Curiosité intellectuelle -Sens relationnel -Maîtrise de soi -Diplomatie.
	Prérequis	<p>L'assistant(e) de service social :</p>

		<p>>exerce ses activités dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles. ;</p> <p>>est tenu au secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal et à l'article L. 411-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.</p>
Contexte administratif	Conditions d'exercice	<p><i>Implantation et lieu d'exercice :</i> Poste rattaché au Service Social en faveur des élèves - Division des Services Sociaux Académiques - Rectorat de la Réunion. L'assistant de service social retenu exercera au sein de 2 EPLE (1 lycée & 1 collège) de l'Académie Région Réunion.</p> <p><i>Supérieur hiérarchique :</i> Conseillère technique de service social auprès du recteur Responsable des services sociaux académiques</p> <p><i>Quotité de service :</i> Temps plein</p>
	Conditions de recrutement	<p>Recrutement contractuel au titre du handicap sur le fondement de l'article L352</p> <p><u>Conditions propres au recrutement des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appartenir à l'une des catégories de bénéficiaire de l'obligation d'emploi prévues par l'article L5212-13 du code du travail ; • Ne pas avoir la qualité de fonctionnaire ou de stagiaire de la fonction publique ; • Être titulaire des mêmes diplômes ou équivalents à ceux exigés des candidats au concours externe, soit être titulaire du Diplôme d'État français d'Assistant(e) de Service Social. <p><u>Conditions propres au recrutement de tout fonctionnaire :</u> il s'agit des conditions présentées au chapitre 1er du code général de la fonction publique relatif au contrôle préalable des conditions d'accès au statut de fonctionnaire (Art. L321-1 à L321-3).</p>
	Modalités de recrutement (pièces à fournir)	<p>Remplir les conditions précitées.</p> <p>Constituer et adresser un dossier de candidature composé des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Diplôme d'Etat d'Assistant(e) de Service Social -Curriculum Vitae -Lettre de motivation -Notification de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou autre titre BOE en cours de validité -Pièce d'identité en cours de validité.

	Date de prise de poste	Rentrée scolaire d'août 2026.
	Rémunération (INM, Groupe RIFSEEP, IFSE mensuel, NBI)	Rémunération afférente à la grille de contractuel de catégorie A (1 ^{ère} année)
	Contact	Rachel VIGNON Conseillère technique de service social auprès du recteur Responsable des services sociaux académiques Courriel : rachel.vignon@ac-reunion.fr
Formation	Formation initiale exigée : Diplôme d'État d'Assistant de Service Social. Formation complémentaire en protection de l'enfance ou intervention d'urgence appréciée.	
Nature de l'emploi (Catégorie A, B)	Catégorie : A Corps : Corps interministériel des Assistants de Service Social des Administrations de l'État (ASSAE)	